



ÉLECTIONS du BUREAU DIRECTEUR du Comité départemental de golf de l'Ain

APPEL À CANDIDATURES 2024

1. Date et lieu de l'Assemblée Générale Elective :

L'Assemblée Générale Ordinaire Elective du Comité Départemental de golf de l'Ain aura lieu **samedi 16 novembre 2024 à 10h au golf de La Sorelle** lieu-dit Gravagneux 01320 – Villette sur Ain

2. Composition des listes :

- Les candidats figurant sur une liste doivent être majeurs et licenciés de la ffgolf ;
- Représentation hommes / femmes : les femmes figurant sur chaque liste sont, suivant les modalités précisées par le règlement intérieur et par le règlement organisant les opérations électorales relatives à l'élection du Bureau Directeur, en nombre garantissant une représentation minimum des femmes proportionnelle au nombre de licenciées éligibles selon les statistiques de l'année précédente
- Chaque liste devra identifier et présenter, au moment du dépôt de candidature, sa tête de liste qui sera le Président élu du Comité si la liste obtient le plus de suffrages ou, en cas d'égalité, celui figurant sur la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée
- Chaque liste doit être complète et comprendre un nombre de candidats éligibles égal au nombre de postes à pourvoir en application de l'article 5 du règlement intérieur
- Une même personne ne peut se porter candidate à la Présidence d'un ou plusieurs autres Comités Départementaux ou Territoriaux
- Une même personne ne peut figurer sur plusieurs listes lors d'une élection au Bureau Directeur.

3. Chiffres de Référence :

Les statistiques territoriales des licenciés 2023 font apparaître les résultats suivants : 11592 licenciés dont 3369 féminines soit 29 %.

En application du Règlement Intérieur du Comité Départemental de Golf de l'Ain chaque liste devra comporter entre 3 et 15 membres dont au moins 29% de femmes soit 1 à 5 femmes minimum.

4. Dépôt et recevabilité des listes :

Les listes de candidats devront être réceptionnées au siège du Comité départemental de golf de l'Ain

- au plus tôt dès publication du présent règlement des opérations électorales,
- **au plus tard le 25 octobre 2024 à 14h.**

L'envoi peut se faire par courrier postal à l'adresse suivante :

Comité départemental de golf de l'Ain
c/o Golf de La Sorelle
Domaine de Gravagneux
01320 Villette/Ain

ou par mail à winne.nienhuijs@orange.fr

L'attention des candidats est portée sur le fait que selon la taille des pièces, ces dernières pourraient ne pas être valablement réceptionnées.

5. Pièces complémentaires à fournir :

Pour être recevables, les listes doivent être complètes et accompagnées pour chaque candidat :

- de son attestation sur l'honneur signée
- de la copie de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport)
- de la copie de sa licence ou de son attestation de licence 2024.